

Les méthodes utilisées par l'AIEA pour accomplir sa tâche comprennent la tenue de conférences et de colloques, la diffusion de renseignements et l'apport d'aide technique. Étant donné la vitesse à laquelle se multiplient les applications de l'énergie nucléaire, l'Agence consacre une bonne partie de ses efforts à ce domaine ainsi qu'à l'utilisation des isotopes en agriculture et en médecine. Un autre aspect important de son activité concerne l'élaboration et l'application de mesures garantissant que les matières fissibles fournies à des fins pacifiques ne seront pas détournées vers des usages militaires. En vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, chaque État signataire non doté d'armes nucléaires devait conclure un accord avec l'AIEA prévoyant la mise en place de certaines garanties relativement à l'ensemble de son programme nucléaire. L'AIEA impose également des garanties à la suite d'accords concernant des installations nucléaires particulières. Des inspecteurs de l'Agence ont effectué des inspections sécuritaires au Canada et dans plus de 60 autres pays.

Conférences mondiales. En 1976, l'ONU a continué de parrainer des conférences mondiales, de nature courante et de nature particulière. Dans la première catégorie, par exemple, la série de réunions sur le droit de la mer s'est poursuivie, et le Canada y a participé activement à titre d'État côtier. Dans la deuxième catégorie, l'Organisation internationale du travail a convoqué la Conférence mondiale sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail afin de favoriser une meilleure compréhension de la nature et de l'ampleur des problèmes relatifs à l'emploi.

A la quatrième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui s'est déroulée à Nairobi (Kenya) du 5 au 31 mai 1976, 13 résolutions ont été adoptées qui portaient sur tout un éventail de questions, notamment l'établissement d'un programme intégré concernant les produits, les mesures d'aide internationale, et la communication des connaissances technologiques. Cette conférence a donc constitué une étape importante dans la poursuite du dialogue entre les pays en voie de développement et les pays développés.

En 1976, le Canada a été l'hôte d'Habitat, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, la plus vaste conférence jamais organisée sous les auspices de l'ONU. Deux grandes caractéristiques de cette conférence ont été la présentation de nombreux documents audio-visuels préparés par 123 pays et, simultanément, la tenue d'une tribune non gouvernementale, qui ont aidé à attirer l'attention du monde entier sur des questions aussi fondamentales que le contrôle et la valeur des terres, la conservation des ressources, l'environnement, les droits des autochtones, la condition de la femme et la nécessité de la participation du public à la planification et à l'aménagement des établissements. On ne pourra juger du succès de la conférence dans l'avenir que dans la mesure où les gouvernements s'en seront inspirés pour trouver des solutions aux problèmes des établissements humains. Dans l'immédiat, son rôle était de permettre un débat international sur les établissements humains et sur les moyens auxquels les gouvernements et les organisations internationales pourraient recourir pour améliorer la situation dans ce domaine.

Le Canada et la Conférence du Comité du désarmement

3.6.2.4

Le Canada participe activement à la Conférence du Comité du désarmement (CCD), organisme de négociation des Nations Unies qui groupe 31 pays. Les États-Unis et l'Union soviétique sont co-présidents de ce Comité, qui reflète le désir du monde entier de mettre fin à la course aux armements. Le CCD travaille en vue de l'interdiction générale des essais nucléaires, y compris des essais souterrains, et de l'interdiction du développement, de la production et de l'accumulation d'armes chimiques, et de l'interdiction de modifier l'environnement à des fins militaires ou à d'autres fins non pacifiques.